



## Plan Chorale : Une bonne idée qui reste à faire vivre

Plan Chorale : Une bonne idée qui reste à faire vivre : Pourquoi permettre à chaque collège de développer une chorale ? Cette mesure phare du plan Chorale présenté le 11 décembre par Françoise Nyssen, ministre de la culture, et Jean-Michel Blanquer, a été finalement peu justifiée par les ministres. Or les témoignages des élèves, des études publiées récemment attestent de l'intérêt éducatif de la pratique musicale. Avec la chorale ce sont les compétences sociales qui entrent dans le cursus. Dommage que JM Blanquer ne l'ait pas affirmé. Mais bravo pour l'initiative. Interprétation Pas rancunier, Jean-Michel Blanquer. Le 11 décembre il affiche sa proximité avec Françoise Nyssen et les deux ministres présentent cette amitié comme un gage d'efficacité du plan Chorale. Pourtant Françoise Nyssen a créé une école privée hors contrat proche du mouvement Steiner, ce qui ne plaide pas pour un goût prononcé pour l'éducation nationale... Les deux ministres ont écouté la chorale du collège Flaubert de Paris (13ème), un établissement de plus de 500 élèves, déjà visité en 2015 par N Vallaud Belkacem et sa collègue danoise. 47 élèves participent à la chorale du collège. Mme Jouanny, professeure d'éducation musicale, a monté avec la chorale et la classe musique de l'établissement, et avec le soutien de la Daac, une comédie musicale. Mieux encore, la chorale travaille avec les élèves de l'école Baudricourt et met en pratique l'interdegré. Le 11 décembre, accompagnés par des musiciens, les élèves chantent plusieurs morceaux devant les ministres avec un savoir faire remarquable. "La musique a de très grandes vertus pour les adolescents et pour tout le monde", affirme JM Blanquer. "Elle contribue à une belle vie scolaire". "La musique donne confiance et permet aux enfants de grandir", assure F Nyssen. Le plan chorale JM Blanquer présente son "plan Chorale". A la rentrée 2018, tous les collèges pourront offrir une option éducation musicale à raison de 2 heures par semaine. C'est le double du temps attribué généralement aux chorales dans les collèges où elles existent. Le coût de cette mesure est évaluée par JM Blanquer à 20 millions. Dans le premier degré, le ministre veut relancer les chorales mais le ministère n'y mettra que 500 000 euros. Enfin le ministre veut encourager le développement de chorales dans les lycées professionnels dans le cadre d'une "grande modernisation pédagogique" de l'enseignement professionnel "pour les rendre plus attractifs". De son côté, la Culture engagera 3 millions pour financer des interventions artistiques dans les établissements. Une mesure à développer A raison de 2 heures par collège, soit au grand maximum une centaine d'élèves par établissement, la mesure reste modeste. Mais elle va dans le sens d'une amélioration du climat scolaire et d'une reconnaissance de la dimension éducative dans les collèges. "Pour rien au monde j'aurais voulu manquer la chorale", explique une élève de la chorale de G Flaubert. "On a fait plein de choses qu'on n'aurait pas pu faire dans un autre collège". Le maire du 13ème arrondissement, Jérôme Coumet, évoque l'énergie qu'une chorale donne à une école, notamment l'amélioration des relations avec les parents. Ce qu'on sait, notamment depuis un récent numéro de la revue de Sèvres, c'est que la musique est un langage universel et spécifique à l'espèce humaine. L'être humain naît musical et la musique est bien plus qu'une pratique artistique ou un divertissement. Elle a vraiment une très forte dimension éducative car elle permet une communication profonde et réelle entre les êtres humains. Des travaux ont pu démontrer son rôle thérapeutique et de stimulant cognitif. Mais la pratique musicale ne fait pas que faciliter le développement cognitif. Elle développe aussi les compétences sociales l'écoute, le partage, l'esprit d'équipe, l'empathie, toutes compétences que notre système éducatif ignore et qui pourtant pèsent lourd dans la réussite. Alors on ne va pas bouder le plan Chorale. On lui fixe rendez-vous le 21 juin puisque les ministres veulent inscrire la fête de la musique dans les écoles. On va souhaiter à ce plan bonne chance. Et au ministre d'aller au delà de ce premier pas. François Jarraud Musique et éducation Musique à Flau